

TABLE DES MATIÈRES

00-01 (alphabétique)
Version du 9 février 2021

Pour ne pas alourdir le document, l'auteur a utilisé le masculin

Accidents, vols et actes de vandalisme	Directive	23-01
Acquisition de biens et de services	Politique	82-01
Activités de représentation et de formation - Participation annuelle des membres du conseil des commissaires – Représentation	Règle	11-06
Aide particulière de l'élève – Gestion du dossier d'	Procédure	41-05
Aide particulière de l'élève – Obtention du dossier de l'élève en provenance de la FGJ vers la FGA et la FP	Procédure	41-06
Campagne de financement	Cadre de référence	21-12
Choix du nom d'un établissement scolaire	Procédure	31-02
Civilités et activités d'accueil et de reconnaissance de la Commission	Politique	11-03
Communications (Politique sur les)	Politique	32-01
Congés sans traitement au personnel enseignant (Octroi des)	Règle	62-01
Contrats de services non soumis à l'autorisation du dirigeant selon la LCGE	Directive	21-15
Contributions financières – Règle administrative encadrant :	Règle	21-06-01
<ul style="list-style-type: none"> • La détermination du prix d'un bien ou d'un service autofinancé en formation générale des jeunes • La tarification unique pour l'encadrement du midi pour les élèves en classe adaptée au primaire • La mesure d'aide aux familles nombreuses relativement aux frais chargés pour la surveillance ou l'encadrement du midi • Les mesures transitoires s'appliquant à la tarification des frais de surveillance ou d'encadrement du midi pour les élèves transférés pour des raisons administratives 		
Contributions financières pouvant être exigées des parents – Formation générale des jeunes	Politique	21-06
Contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves pour la formation professionnelle (Politique relative aux)	Politique	51-01
Cours à domicile (Politique concernant la dispensation de)	Politique	48-02

Critères d'inscription des élèves 2020-2021	Règle	41-11
Culturelle (Politique)	Politique	41-09
Démocratie scolaire (Politique relative à l'initiation des élèves à la)	Politique	33-01
Dénonciation d'intérêts personnels pour les cadres et les hors cadres	Règle	21-04
Développement durable (Politique de)	Politique	41-10
Disposition des biens meubles	Procédure	82-03
Divulgence des actes répréhensibles (Procédure visant à faciliter)	Procédure	31-03
Dossier scolaire de l'élève (Gestion du) – Procédure et annexes	Procédure	40-02
Dotations	Règle	61-02-01
Dotations (Politique de)	Politique	61-02
École - Maintien ou fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école	Politique	100-02
EHDAA - Organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Politique	44-01
Évaluation des apprentissages en formation professionnelle (Politique d')	Politique	51-03
Fonds à destination spéciale (Règle sur les)	Règle	73-08
Frais de déplacement, de logement, de subsistance, d'assurance et de représentation (Règle relative aux)	Règle	73-01
Frais de déplacement, de logement, de subsistance et de représentation des membres du conseil des commissaires (Règle relative aux)	Règle	73-02
Fréquentation scolaire	Politique	41-03
Gestion des mots de passe du réseau administratif	Règle	90-02

Gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle	Cadre organisationnel	21-17
Gestion intégrée des documents	Politique	34-01
Gestion intégrée des documents	Cadre de référence	34-01-01
Guide d'utilisation relatif au fonctionnement du conseil des commissaires informatisé – Volet « Assurances et Nétiquette »	Guide	11-10
Guide d'utilisation relatif au fonctionnement du comité consultatif de gestion informatisé – Volet « Nétiquette »	Guide	21-03
Harcèlement et violence au travail (Politique visant à contrer le)	Politique	61-03
Intempéries majeures - Règle applicable à la clientèle du secteur jeune, secteur adulte et au personnel de la Commission concernant les mesures à prendre	Règle	21-02
Investissements (Règle sur les)	Règle	73-09
Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction	Directive	23-02
Linguistique – Secteurs jeunes et adultes (Politique)	Politique	21-11
Nom d'un établissement (Procédure et cadre de référence pour remplacer)	Procédure	31-01
Opérations financières des unités administratives	Politique	73-05
Passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire	Règle	40-01
Perception des créances au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	Règle	73-11-01
Présence d'animaux et de plantes dans les établissements	Procédure	82-04
Profils au secondaire et programme d'éducation internationale	Cadre de référence	21-08
Psychotropes	Politique	41-13
Psychotropes des centres de formation (Politique)	Politique	51-02

Recouvrement des créances (Politique)	Politique	73-11
Règles générales d'administration (Conception et révision des)	Guide	00-03
Renseignements confidentiels en vue de prévenir un acte de violence, dont un suicide (Communication de)	Directive	30-01
Répartition des ressources (Politique)	Politique	73-10
Révision d'une décision et ses annexes	Procédure	11-07
Saine alimentation et un mode de vie physiquement actif pour le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle (Politique pour une)	Politique	48-01
Sécurité de l'information	Politique	90-03
Services de garde en milieu scolaire (implantation et fonctionnement)	Politique	41-04
Tabac – <i>Loi sur le tabac</i> et sur la nouvelle <i>Loi modifiant la loi sur le tabac et d'autres dispositions législatives</i>	Directive	32-02
Table des matières		00-01
Technologies de l'information (Politique sur l'utilisation des)	Politique	90-01
Téléphone cellulaire et les situations d'urgence	Directive	82-02
Terrains repris pour taxe impayée	Procédure	73-07
Traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève (Règlement concernant le)	Règlement	10-05
Traitement des plaintes formulées lors de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public et lors d'un processus d'homologation de biens et de qualification d'entreprises	Procédure	21-14
Transport scolaire – secteur des jeunes	Politique	100-01
Urgence (Situation d')	Règle	21-09
Voyages	Cadre de référence	21-13

